



Casquette anti-heurt

Couleurs disponibles:



Bleu ARANCIO

Casquette avec visière équipée d'une doublure interne en ABS pour protéger contre les chocs et les blessures superficielles du cuir chevelu. La norme EN 812 concerne les casques antichocs utilisés pour protéger la tête lorsqu'elle entre en collision avec des objets durs pouvant provoquer des lacerations ou des blessures superficielles à la personne ou l'étourdir. Ils sont principalement destinés aux utilisateurs qui travaillent à l'intérieur. Un casque antichoc ne protège pas des effets des chutes d'objets et ne remplace en aucun cas un casque de protection réglementé par la norme EN 397.


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

SPÉCIFICATIONS

- Matériau : 65% polyester et 35% coton
- Coque intérieure amovible (pour le lavage)
- Trous pour ventilation



Tableau des variantes d'articles

Art./Item	Couleur
28499	
28459	